



Assemblée générale

Soixante-sixième session

125^e séance plénière

Vendredi 3 août 2012, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 34 de l'ordre du jour (suite)

Prévention des conflits armés

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Ulibarri (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica a voté pour la résolution 66/253 B sur la Syrie qui, dans les circonstances actuelles, constitue de son point de vue une réponse nécessaire à l'extrême gravité de la situation que connaît ce pays.

Le Costa Rica considère en effet que l'inaction provoquée par le double veto opposé au sein du Conseil de sécurité, à laquelle s'ajoutent les énormes obstacles que rencontre la médiation conjointe de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, justifie pleinement que l'Assemblée générale recherche d'autres moyens d'influer en faveur d'une issue pacifique à la tragédie humanitaire, à l'insécurité et à l'instabilité régionale engendrées par le conflit.

Le Costa Rica attache une grande importance au consensus au sein de notre organisation. Cela étant, il ne s'agit pas, pour y parvenir, de paralyser la communauté internationale ni d'affaiblir le message de l'ONU face à des événements intolérables tels que ceux à l'examen.

La principale source de la tragédie syrienne réside dans l'intransigeance du Gouvernement actuel du pays, dans son recours systématique à la violence à l'encontre des civils, et dans son refus de s'engager de bonne foi sur la voie de la médiation proposée par l'ONU et la Ligue des États arabes. Aujourd'hui, si nous déplorons la démission de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, nous comprenons cependant que, en la circonstance, il ne disposait plus d'aucune marge de manœuvre ni d'aucune capacité d'influer sur la situation.

Outre son intolérable coût humain, cette alarmante combinaison de facteurs risque d'entraîner une contagion du conflit à toute la région; elle a déjà abouti à une sanglante guerre civile, terrain toujours fertile pour le fanatisme, le terrorisme et l'anarchie.

En raison de tout ce qui précède, nous en appelons vigoureusement aux autorités syriennes afin qu'elles respectent leurs engagements au titre du droit international, en particulier du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elles doivent impérativement prendre les mesures nécessaires pour éviter davantage d'effusions de sang et de violations des droits de l'homme, conformément à leur responsabilité de protéger leur propre population. Cette obligation revient en premier lieu au Gouvernement, mais elle concerne également l'opposition armée, ceux qui la soutiennent dans ces affrontements armés, et tout autre acteur concerné par ce conflit.

Enfin, nous souhaitons souligner que c'est au peuple syrien exclusivement qu'il revient de décider comment la Syrie organise son gouvernement et ses institutions, dans le

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

12-45177 (F)



Merci de recycler

cadre d'un dialogue politique ouvert et inclusif, fondé sur le respect de la diversité, la tolérance, la paix et la démocratie.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Le Viet Nam suit de près la situation en Syrie et partage les profondes inquiétudes de la communauté internationale, et notamment des pays de la région, face à l'absence de progrès du processus politique et à l'aggravation de l'instabilité et de la violence, qui ont provoqué d'énormes pertes au sein de la population syrienne.

Nous appelons avec force toutes les parties concernées en Syrie à mettre en œuvre avec sérieux l'accord négocié par l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, notamment par la cessation immédiate de la violence et la promotion du dialogue et de la réconciliation nationale, afin de permettre un règlement politique de la situation actuelle, sous la direction des Syriens, .

En tant qu'État partie aux instruments juridiques internationaux visant l'interdiction et la destruction des armes de destruction massive, le Viet Nam exige que soient pleinement respectés les engagements pris au titre desdits instruments. Le Viet Nam appuie la position exprimée par de nombreux pays soucieux de défendre les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies, notamment les principes de respect de l'indépendance politique, de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale des États, qui doivent être le fondement de l'action des États comme des mouvements d'opposition. Au même titre, le Viet Nam ne saurait appuyer les pratiques ou implications susceptibles de créer des précédents négatifs ne correspondant pas à ce principe fondamental. Nous réaffirmons également notre appui énergique à tous les efforts constructifs consentis par la communauté internationale pour mettre rapidement fin à la crise et promouvoir en Syrie un processus politique mené par les Syriens, et nous appelons à l'adoption par tous les États et organisations de mesures conformes à cet objectif.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe estime regrettable l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 66/253 B, qui ne fait que polariser davantage la démarche antagonique adoptée face au règlement de la crise syrienne, et n'aide en aucune manière à amener les deux parties à un processus de dialogue qui leur permettrait de trouver des moyens pacifiques de régler la crise à l'avantage de l'ensemble de la population syrienne.

Sous le propos humanitaire, la résolution tente de masquer l'appui évident qu'elle apporte à l'opposition armée, que des pays bien connus soutiennent et financent activement et à laquelle ils fournissent armes et mercenaires. Ce n'est

pas un hasard si ces mêmes pays ont été les plus ardents défenseurs de cette résolution.

En contrevenant à la Charte des Nations Unies, la résolution empiète sur la compétence du Conseil, qui reste activement saisi de la question syrienne. Le document contient des déclarations évoquant l'incapacité du Conseil à réagir avec efficacité à la crise en Syrie. Ce n'est pas le cas. Il suffit de rappeler l'adoption unanime des résolutions 2042 (2012), 2043 (2012) et 2059 (2012).

Le Conseil trouve le consensus lorsque nous prenons des décisions équilibrées et éprouvées politiquement ; lorsque ses membres travaillent de concert pour les mettre en œuvre ; et lorsqu'ils n'agissent pas en dehors du Conseil ou des cadres et mécanismes convenus pour le processus de règlement syrien.

La résolution adoptée aujourd'hui est nocive car elle contrecarre les efforts en cours pour aider à mettre en œuvre le plan Annan ou les accords de Genève auxquels a présidé le Groupe d'action. Elle sape les chances d'engager un processus syrien visant à aboutir à un règlement politique. Nous considérons également que les tentatives de modification du mandat de l'Envoyé spécial sont inadmissibles. Nous déplorons profondément la décision de M. Annan de démissionner, et nous espérons que M. Annan, diplomate et homme politique chevronné, aura un remplaçant à sa hauteur, et que, d'ici au 31 août, il s'emploiera à la bonne mise en œuvre du mandat du Conseil.

Ce qui importe à ce stade, c'est d'empêcher que ne se relâchent les efforts internationaux visant à régler la crise syrienne. Tout comme les accords de Genève, le plan Annan garde toute son importance comme plan directeur d'un règlement pacifique des problèmes de la Syrie. Les membres du Groupe d'action doivent, dans un esprit de responsabilité, exiger la stricte mise en œuvre, par toutes les parties, des dispositions de ces documents et faire passer le message clair que la violence doit cesser.

À cet égard, nous saluons la déclaration du Secrétaire général, qui a affirmé que l'Organisation demeurerait déterminée à obtenir un règlement diplomatique de la crise en Syrie. En pareille situation, il est particulièrement important de conserver une présence des Nations Unies dans le pays. En dépit de toutes les difficultés auxquelles est confrontée la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne, elle reste la seule source indépendante d'informations objectives concernant la situation dans le pays, et constitue un instrument majeur d'appui à la mise en œuvre du plan Annan et du communiqué de Genève.

M. Prozor (Israël) (*parle en anglais*) : Comme l'a dit un jour Winston Churchill, « La vérité est irréfutable. La panique pourra en concevoir du ressentiment, l'ignorance la tourner en dérision et la malveillance la déformer, mais elle demeure. » Le régime d'Al-Assad ferait bien aujourd'hui de s'inspirer de la sagesse de Churchill. Quoi qu'il en dise, Al-Assad ne peut rien changer à l'horrible vérité de la barbarie que lui et son régime totalement décrédibilisé sur un plan moral ont déchaînée et continuent de déchaîner contre la population syrienne.

Dans le mois qui s'est écoulé depuis notre dernière réunion sur la Syrie, le régime d'Al-Assad a massacré des milliers d'autres innocents, tuant aveuglément des civils, y compris des femmes et des enfants, en se servant de la puissance de feu de son artillerie, de ses blindés et parfois même, de ses forces aériennes.

L'Assemblée générale n'est pas étrangère aux déformations et aux absurdités. Mais au fil de plusieurs débats tenus dans cette salle, le représentant syrien est parvenu à hisser l'art de la contre-vérité à des sommets jamais atteints. Si le mensonge était un sport olympique, il ne fait aucun doute dans mon esprit que le régime syrien et ses représentants pourraient facilement remporter l'or. Bien sûr, il n'est en rien nouveau qu'Al-Assad - et ses représentants - rejettent sur Israël la responsabilité des problèmes de leur pays. Cette fois-ci, néanmoins, ils ont élargi leurs horizons à toute une série d'autres pays.

Derrière chaque pierre, derrière chaque immeuble en Syrie, Al-Assad ne voit pas uniquement des Israéliens, des Britanniques et des Français, il distingue également des Saoudiens, des Qataris, des Koweïtiens et des Turcs. Selon lui, le massacre perpétré en Syrie est une conspiration occidentale et arabe, dans laquelle il n'a personnellement rien à voir.

Il est clair que les hommes, les femmes et les enfants de Syrie ne sont pas les victimes d'une catastrophe naturelle aveugle. Ils ne sont pas non plus les dommages collatéraux accidentels d'une guerre. Les civils de Syrie sont la cible délibérée d'un régime barbare et de ses alliés maléfiques, qui ne reculeront devant aucun crime pour maintenir Bachar Al-Assad au pouvoir.

Sur le terrain, les Iraniens aident les sbires d'Al-Assad. Ils ont été déployés sur le sol syrien pour aider à préserver le régime syrien et prendre part à sa folie meurtrière à l'encontre de la population syrienne.

Les forces extérieures qui ont joué un rôle majeur dans le massacre commis en Syrie s'expriment avec un accent persan. Malheureusement, nombreux sont ceux qui,

dans la communauté internationale, n'ont pas encore admis ce fait, en dépit des preuves accablantes qui l'étaient. Oui, pendant que le Conseil de sécurité reste paralysé à New York, le conseil de la terreur d'Al-Assad poursuit impitoyablement son œuvre à Damas.

Au comité consultatif d'Al-Assad siègent Ahmadinejad et Nasrallah, qui lui prodiguent leurs conseils sur la manière la plus efficace de massacrer la population syrienne. Les partenaires d'Al-Assad dans ce trio de terreur ne se font pas prier pour évoquer leur rôle dans ce carnage. La semaine dernière, Nasrallah a prononcé un discours à la gloire du régime d'Al-Assad, qu'il qualifie de « vrai partenaire militaire ». Et il y a quelques jours à peine, le Vice-Président iranien promettait au Ministre syrien des affaires étrangères que l'Iran continuerait à donner le bénéfice de « son expérience et ses capacités » à la machine à tuer d'Al-Assad.

L'expérience et les capacités de l'Iran et du Hezbollah dans le domaine de la répression sont largement étalées en Syrie. Ils fournissent armes, munitions, formations, renseignements et matériel logistique à Al-Assad. Il est temps que la communauté internationale fasse répondre de leurs crimes les trois membres de ce trio de terreur. C'est ce trio qui fait peser la menace la plus immédiate sur la paix et la sécurité internationales.

Pour commencer, le monde peut déjà appeler le Hezbollah par le nom qui lui correspond : celui de groupe de terroristes internationaux.

À ceux qui, dans cette salle, cherchent encore d'autres preuves que le Hezbollah est une organisation terroriste, je pose la question : que veut-on de plus ? Cela ne fait jamais que trois décennies que ce groupe mène des actions terroristes. Il a tué 241 militaires américains et 58 militaires français en 1983, en plastiquant leurs casernes à Beyrouth. Il a commis un attentat à la bombe au Centre communautaire juif de l'Association mutuelle israélite argentine à Buenos Aires en 1994, dans lequel 85 personnes ont trouvé la mort. Et le mois dernier, un attentat-suicide par un membre du Hezbollah a tué six touristes israéliens dans un bus en Bulgarie.

Que doit encore faire le Hezbollah pour que le monde comprenne qu'il s'agit d'une organisation terroriste ? Aujourd'hui, le réseau terroriste du Hezbollah s'étend des villes d'Afrique de l'Ouest aux collectivités d'Amérique du Sud, en passant par les villages du Liban et de la Syrie. Combien d'innocents devront encore être victimes de son terrorisme avant que le monde agisse ?

Pendant des années, Al-Assad a constamment nié détenir des armes chimiques. Surprise ! La semaine dernière,

nous avons entendu une nouvelle révélation des responsables syriens : Al-Assad a bien des armes chimiques, et son gouvernement est prêt à les utiliser.

C'est aujourd'hui, et non demain, que le monde doit prendre conscience de cette grave réalité. Nous ne devons pas faire comme si un régime qui égorge des enfants aujourd'hui ne sera pas disposé à les gazer demain. Al-Assad doit savoir qu'il devra répondre de ses actes s'il recourt à ces armes.

Il doit comprendre que le transfert d'armes chimiques au Hezbollah ou à d'autres organisations terroristes est une ligne rouge qu'il ne peut pas franchir. On ne peut pas laisser l'ophtalmologiste le plus dangereux au monde prétendre qu'il est daltonien. S'agissant des armes chimiques, cette ligne rouge doit être très, très claire.

Les mensonges d'Al-Assad sont un affront aux milliers de civils syriens qui ont été assassinés. Contrairement aux membres du corps diplomatique d'Al-Assad, ces gens n'ont pas la possibilité de demander l'asile politique. Au lieu de cela, les femmes et les enfants de la Syrie se font tirer dessus lorsqu'ils essayent de trouver refuge dans les pays voisins.

Pourtant, ses mensonges ne peuvent cacher une vérité toute simple. Bachar Al-Assad n'a aucune autorité morale pour gouverner, il n'a aucune légitimité pour diriger, et il ne l'a jamais eue. Il est temps pour tous les Membres de l'Organisation de s'exprimer clairement, fermement et honnêtement sur ce qui se passe réellement sur le terrain en Syrie. Peu importe d'où l'on vient, la politique que l'on défend ou la foi que l'on professe; aucun être humain respectable ne peut rester silencieux devant ce qui se passe actuellement en Syrie.

Aujourd'hui, au nom de la population israélienne et du peuple juif, je voudrais m'adresser directement aux Syriens. Je sais que nos deux nations ont une longue histoire conflictuelle et sont encore de nos jours éloignées politiquement. Pourtant, Israël continue de tendre la main aux habitants de la Syrie. Nous continuons de leur offrir de l'aide humanitaire, de la nourriture et des médicaments. Je tiens à profiter de cette tribune aujourd'hui pour exprimer une fois encore l'espoir d'Israël qu'un avenir meilleur s'offre au peuple syrien, ainsi qu'à tous les autres peuples du Moyen-Orient - un avenir de liberté, de prospérité et de tolérance; un avenir de possibilités et de justice et un avenir de paix.

M. Seruhere (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour expliquer la position de la République-Unie de Tanzanie dans le vote sur la résolution 66/253 B, adoptée ce matin.

Tout d'abord, la République-Unie de Tanzanie adresse ses condoléances à la République arabe syrienne et aux Syriens pour les personnes innocentes qui ont perdu la vie, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, qui sont toujours les victimes des conflits et des guerres dans le monde entier. La République-Unie de Tanzanie est pleinement consciente de la gravité de la situation en République arabe syrienne, et apprécie les efforts nationaux, régionaux et internationaux qui ont été déployés pour trouver une solution pacifique à la crise, notamment les efforts consentis par l'Organisation par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan.

Nous nous sommes cependant abstenus dans le vote, parce que nous sommes profondément convaincus que le diagnostic porté sur la crise n'est pas le bon au regard de la Charte des Nations Unies. Notre vote ne doit en aucun cas être interprété comme une acceptation de l'impunité et des violations massives, y compris les violations des droits de l'homme perpétrées par qui que ce soit sur des civils innocents en Syrie.

La République-Unie de Tanzanie souscrit aux principes et à la pratique de la non-discrimination, de l'unité et du développement. Nous nous inquiétons profondément de ce que les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, à savoir ceux relatifs à la souveraineté et à la non-ingérence dans les affaires qui relèvent de la compétence nationale d'un État, n'aient pas été pleinement respectés dans la crise syrienne.

Il est regrettable que la résolution sur la République arabe syrienne fasse abstraction des forces extérieures qui ont également contribué à l'escalade et à la prolongation du chaos en Syrie. À notre avis, cette omission a été et demeure un obstacle majeur à la réalisation d'une solution véritable et pacifique à la crise.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer que la République-Unie de Tanzanie continuera de se conformer au principe fondamental de l'Acte constitutif de l'Union africaine, à savoir condamner et rejeter les changements de gouvernements anticonstitutionnels.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Nous notons que, même si elle a subi plusieurs modifications, la résolution 66/253 B, qui vient d'être adoptée, demeure inchangée sur le fond.

La Chine est profondément préoccupée par la situation de plus en plus grave qui règne en Syrie et par l'escalade continue de la crise. La Chine rejette et condamne toutes les formes de terrorisme et d'actes de violence perpétrés contre

des civils innocents. Nous exhortons toutes les parties en Syrie à mettre immédiatement et totalement fin à la violence et à mettre en place les conditions favorables à un règlement politique de la crise.

Aussi bien le Gouvernement syrien que l'opposition ont l'obligation de rétablir la paix et la stabilité en Syrie dès que possible. Ce qui s'est passé montre que faire pression sur une seule partie ne permettra pas de résoudre le problème syrien. Au contraire, cela fera échouer le règlement politique, provoquera une nouvelle escalade de la crise et n'empêchera pas celle-ci de s'étendre aux pays de la région, mettant ainsi en péril la paix et la stabilité régionales. La seule façon viable de régler les problèmes syriens consiste à trouver une solution juste, pacifique et appropriée par des moyens politiques. Une action militaire entraînera une intensification du conflit et de nouvelles effusions de sang.

La Chine regrette la démission de M. Kofi Annan de son poste d'envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes. Nous avons pris des mesures concrètes pour apporter un soutien actif et collaborer aux efforts de médiation de M. Annan. Nous comprenons la difficulté et les obstacles auxquels M. Annan s'est heurté dans sa médiation. Nous savons gré à M. Annan du rôle positif et constructif qu'il a joué pour promouvoir un règlement politique à la question syrienne. Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale doit continuer d'appuyer la mise en œuvre du communiqué adopté par le Groupe d'action sur la Syrie (S/2012/523, annexe), à Genève, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du plan en six points de M. Annan.

La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées. L'avenir et le destin de la Syrie doivent être pris en main par les Syriens eux-mêmes. Un règlement politique à la question syrienne ne saurait être mené que par le peuple syrien et doit être accepté par toutes les parties concernées en Syrie. Le fait d'imposer une solution de l'extérieur ne contribuera nullement à apaiser la crise syrienne. La Chine s'oppose à toute mesure visant à forcer un changement de régime. Les sanctions ne feront que compliquer davantage la situation. Le Conseil de sécurité a examiné la situation en Syrie et son autorité doit être respectée.

Concernant la question syrienne, la Chine ne défend aucun intérêt propre, mais plutôt une attitude cohérente et responsable. Notre point de départ fondamental est de garantir les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ainsi que les normes fondamentales qui régissent les relations internationales, notamment les principes d'égalité souveraine et de non-ingérence dans les affaires intérieures

des autres États; de sauvegarder les intérêts du peuple syrien et des États arabes; et de servir les intérêts de tous les pays, en particulier ceux de moyenne ou petite taille. Telle est la position qu'a toujours adoptée la Chine dans les affaires internationales, quel que soit le sujet ou le moment.

La Chine comprend les préoccupations des pays arabes et de la Ligue des États arabes et leur désir de voir un règlement rapide à la question syrienne. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle important qu'ils jouent dans la recherche d'une solution politique à cette question et sommes reconnaissants de leurs efforts en ce sens. La Chine est prête à faire des efforts concertés avec la communauté internationale, y compris les États arabes, pour maintenir l'orientation générale consistant à rechercher un règlement politique à cette question et à encourager le dialogue politique afin d'aplanir les divergences et d'apaiser les tensions, de manière à garantir les intérêts fondamentaux du peuple syrien et des autres pays de la région et à préserver la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Bien qu'il regrette l'adoption aujourd'hui de ce projet de résolution partial et totalement déséquilibré, pour les raisons que j'ai avancées dans mon intervention à la séance de ce matin (voir A/66/PV.124), mon pays, la Syrie, remercie tous les États qui ont voté contre et ainsi défendu les principes des Nations Unies et les dispositions de la Charte. En adoptant une telle position, ils ont rejeté les politiques d'ingérence et l'instauration du chaos dans les relations internationales, en particulier lorsque ce chaos est volontairement provoqué.

Le Gouvernement et le peuple syriens attendent de l'ONU et de ses États Membres qu'ils les aident à combattre la culture de l'extrémisme et du terrorisme, quelle qu'elle soit - qu'elle trouve son origine en Israël ou se fonde sur une idéologie telle que le salafisme, le wahhabisme et l'idéologie d'Al-Qaïda. Ils comptent sur eux pour promouvoir un dialogue national global afin d'ouvrir la voie à un règlement pacifique de la crise, conformément au plan en six points, et pour exercer des pressions sur les parties qui se livrent à la violence et au terrorisme afin qu'elles cessent de le faire.

Le Gouvernement syrien s'est quant à lui engagé à mettre fin aux violences et, depuis le 12 avril, il a même retiré les armes lourdes déployées dans les villes, en application du premier point du plan de Kofi Annan. Cependant, les groupes armés ne se sont pas acquittés de leur obligation de cesser les violences. Au contraire, ils ont profité du fait que le Gouvernement avait honoré son engagement pour combler le vide sécuritaire né de l'arrêt des hostilités de la part des forces gouvernementales. Ces groupes tentent ainsi de contrôler par

la force des armes des zones habitées et de se servir des civils comme de boucliers humains. Ils ont multiplié les attaques contre les civils, les militaires et les institutions publiques, appuyés en cela par diverses parties, États ou groupes, de la région et d'ailleurs.

Les États qui appellent à la tenue de séances successives du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme ont pour véritable objectif de couvrir politiquement les activités des groupes terroristes armés en Syrie et de couvrir leurs crimes contre le peuple syrien : les violences contre les civils, les attaques contre les biens publics et privés, le meurtre de hauts responsables, l'enlèvement de citoyens pour obtenir une rançon, le plasticage de centrales électriques, d'oléoducs et de gazoducs, le vol des récoltes agricoles, les attaques contre les postes de police ou encore les cliniques et dispensaires incendiés.

Certains s'emploient avec acharnement à porter atteinte à la dignité de certaines catégories de citoyens syriens, ce qui pousse ces derniers à quitter le pays et en fait des réfugiés, prisonniers dans des camps au sujet desquels le moins que l'on puisse dire est qu'il s'agit de centres de détention où il est fait commerce de leurs souffrances et de leur détresse au profit d'un marchandage bon marché et d'un racket politique exercés sous prétexte de la fourniture d'une aide humanitaire, aide qui n'est d'ailleurs toujours pas arrivée à ce jour. À cela s'ajoute le fait que certains de ces camps ont été transformés en centres militaires dans lesquels sont rassemblés les terroristes, en vue de les envoyer plus tard en Syrie pour qu'ils y commettent leurs horribles crimes, comme cela a été et reste le cas dans la ville d'Alep.

La création d'un ministère de la réconciliation nationale en son sein montre que le Gouvernement syrien souhaite le succès du dialogue national global entre toutes les composantes du peuple syrien en vue de trouver une solution pacifique à la crise, ce que prévoit précisément le plan en six points. Il est surprenant que l'Union européenne ait imposé des sanctions au Ministre de la réconciliation nationale quelques jours seulement après qu'il a pris ses fonctions importantes, sachant que le Ministre responsable de ce ministère important fait partie de l'opposition syrienne. L'ingérence étrangère a fait passer les appels légitimes du peuple syrien à la réforme au troisième voire au quatrième rang des priorités et les a transformés en une rébellion armée contre l'État, conduite de l'étranger, malheureusement à partir de pays arabes voisins et de pays occidentaux, pour servir les intérêts d'Israël.

Mon collègue, le représentant saoudien, a brossé un tableau totalement erroné de la situation dans mon pays.

Je ne passerai pas en revue toutes les erreurs qu'il a essayé de colporter et je me limiterai à la question du maintien de l'ordre dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, à Damas, à laquelle il a fait allusion. Premièrement, ce camp accueille des frères réfugiés palestiniens que les forces d'occupation israéliennes ont expulsés de leur pays, la Palestine, entre 1948 et 1967. Il est aujourd'hui devenu un quartier d'habitation, toujours appelé "camp de Yarmouk", où vivent bien plus de Syriens que de réfugiés palestiniens. Il n'accueille donc pas exclusivement des frères réfugiés palestiniens. Deuxièmement, les représentants des organisations palestiniennes dans ce camp ont publié une déclaration officielle dans laquelle ils indiquent que ceux qui ont tiré sur le camp appartenaient à des bandes armées terroristes dont le but était de pousser les réfugiés palestiniens résidant en Syrie à s'engager dans la rébellion armée contre l'État. L'Arabie saoudite et le Qatar, qui financent ces groupes armés terroristes, conspirent contre la sûreté, le bien-être et la stabilité des frères palestiniens réfugiés en Syrie.

La résolution parrainée par l'Arabie saoudite et le Qatar qui a été adoptée aujourd'hui sert, nous l'avons dit, les intérêts d'Israël, dont l'objectif est de s'en prendre aux réfugiés palestiniens en Palestine et en dehors de la Palestine. Qu'a dit le représentant saoudien au sujet des pratiques violentes des forces armées saoudiennes en réponse aux demandes de réformes pacifiques des citoyens saoudiens dans les régions d'Al-Qatif et Al-Awamiyah? Peut-il expliquer à l'Assemblée ce que l'armée saoudienne fait à Bahreïn? Mon collègue, le représentant de l'Arabie saoudite, a dit qu'il présentait le projet de résolution au nom du Groupe des États arabes, mais cela n'est pas vrai. En effet, comme les membres le savent, deux États arabes n'ont pas appuyé le projet de résolution. En conséquence, prétendre qu'il présentait ce projet de résolution au nom du Groupe des États arabes est faux et dénué de tout fondement.

Il est très étrange que mon collègue, le représentant de l'Arabie saoudite, prête certaines paroles à M. Kofi Annan et interprète de manière surprenante les conditions définies par l'Envoyé spécial conjoint pour expliquer le fait qu'il ne souhaite pas prolonger sa mission. À cet égard, nous regrettons que M. Annan ait présenté sa démission. Je réaffirme que la Syrie a toujours proclamé et prouvé son plein attachement à la mise en œuvre du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint et coopéré avec la mission d'observation en vue d'atteindre les objectifs fixés par ce plan.

Le terrorisme d'État pratiqué par Israël a permis à la culture du terrorisme de se répandre dans le monde entier. Comme l'a déclaré le représentant d'Israël, il faudrait peut-être organiser des Jeux olympiques, mais alors il ne devrait

y avoir qu'une seule discipline : le terrorisme. Dans ce cas, Israël remporterait la médaille d'or et occuperait la première place et, pour fêter cette victoire, un hymne serait joué en l'honneur du sang des civils innocents qu'il a fait couler et en célébration de ce terrorisme qu'il pratique. La honte dont se couvre Israël en violant les dispositions de la Charte est difficile à mesurer ici, mais les violations qu'il commet en Palestine et au-delà sont elles bien répertoriées dans les archives de l'ONU : assassinats de militants de la paix, par ailleurs ressortissants de pays ayant appuyé la résolution; détournement d'avions civils et massacre de citoyens palestiniens, libanais et syriens dans le Golan.

Le représentant d'Israël a atteint le summum de l'hypocrisie et de la désinformation lorsqu'il a parlé de la menace des armes chimiques, ignorant le fait qu'Israël lui-même n'a pas accédé à la Convention sur les armes chimiques et refuse de mettre en œuvre la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient relative à l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La résolution 50/66 appelle à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive. Aussi Israël et son représentant feraient-ils mieux de se taire, car le simple fait de soulever cette question les couvre de honte.

Israël détient un arsenal de 300 armes nucléaires. L'Allemagne a fourni six sous-marins à Israël, le dotant ainsi de la capacité de lancer ses missiles nucléaires. Accessoirement, l'Allemagne s'est portée coauteur de la résolution. Cela m'amène à en déduire que nous sommes en présence d'une alliance entre l'Occident, Israël et certains pays arabes. Que le représentant israélien garde son offre d'aide pour lui, car elle est trompeuse. Le peuple syrien n'a pas besoin de ce poison. Il attend impatiemment la libération du Golan syrien du joug de l'occupation israélienne, qu'appuient de nombreux États Membres qui se sont portés coauteurs de la résolution.

Je voudrais rappeler au représentant d'Israël que le droit international est de notre côté et non de celui des politiques israéliennes, quels qu'en soient les moteurs et les objectifs. Ce sont des politiques d'agression et d'occupation qui occupent la moitié des travaux de l'Assemblée générale depuis la création de l'Organisation mondiale. Les politiques israéliennes irresponsables auxquelles j'ai fait référence mèneront à terme à une nouvelle escalade de la violence et du terrorisme dans notre région et dans le monde entier. La soi-disant communauté internationale ne peut tout simplement pas lutter contre le terrorisme dans une région et encourager le terrorisme d'État israélien dans d'autres.

Pour toutes ces raisons, je me permets d'affirmer que cette résolution, qui a été parrainée par l'Occident, l'Arabie

saoudite et le Qatar contre mon pays, ne sert que les intérêts d'Israël et sa politique d'agression.

M. Cancela (Uruguay) (*parle en espagnol*) : La délégation uruguayenne a voté pour la résolution 66/253 B, car elle estime que cette décision de l'Assemblée générale pose un certain nombre d'éléments essentiels pour contribuer à faire cesser les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales de la population syrienne et favoriser l'adoption des mesures nécessaires pour faciliter une solution pacifique et conforme au droit international.

Cette résolution exprime clairement le sentiment de la majorité de la communauté internationale face aux événements extrêmement graves qui se déroulent en Syrie. Par ailleurs, tout en réaffirmant son appui aux efforts déployés par le Secrétaire général et ses hauts représentants, le Gouvernement uruguayen déplore sincèrement la démission de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Nous renouvelons en outre notre soutien aux initiatives menées par les organisations régionales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, pour atteindre les objectifs que j'ai mentionnés plus haut.

À cet égard, je tiens à indiquer que nous sommes convaincus que pour régler la situation de manière pacifique, il est primordial de faire de la protection des droits de la population civile notre principal objectif. Nous estimons que toutes les mesures prises par les différents acteurs concernés doivent l'être dans le respect le plus strict et le plus absolu des principes et des normes du droit international, tandis que le peuple syrien souverain recherche une solution pacifique à la crise.

M. Estreme (Argentine) (*parle en espagnol*) : La délégation argentine tient à exprimer sa vive préoccupation face à la situation qui règne en République arabe syrienne. Nous regrettons qu'une fois de plus, la structure du Conseil de sécurité, dont les membres permanents ont un droit de veto, ait entraîné l'inaction de la communauté internationale face à une crise au sujet de laquelle nous nous accordons tous sur la nécessité de mettre fin à la violence et de faire respecter les droits de l'homme de la population touchée.

L'Assemblée générale a une responsabilité conférée par la Charte, mais cette responsabilité incombe également aux États Membres, en vertu de l'engagement qu'ils ont pris de respecter et de faire respecter les buts et principes sur la base desquels nous avons bâti cette Organisation. Pour la majorité des pays dans le monde, l'ONU est une institution nécessaire et sans équivalent en matière pour défendre les normes et principes devant régir la conduite des membres de la communauté internationale. En conséquence, toute prise de

position par l'Assemblée générale doit avoir pour objectif de promouvoir un règlement pacifique et durable de la situation en Syrie, tout en respectant les affaires intérieures du pays et en protégeant les droits fondamentaux de sa population.

C'est pourquoi, la délégation argentine a voté pour le projet de résolution afin, premièrement, d'encourager l'Assemblée générale à prendre des mesures visant à mettre fin à la violence en Syrie le plus rapidement possible; deuxièmement, de promouvoir et de défendre le plein respect des droits de l'homme en Syrie; et troisièmement, d'appuyer les appels lancés par la communauté internationale à toutes les parties afin qu'elles respectent les recommandations faites par divers forums et instances de l'Organisation pour que ces objectifs soient atteints, y compris l'application du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes.

Ma délégation souhaite également signaler que notre vote affirmatif sous-entend que l'appel en faveur de la fin de la violence est lancé à toutes les parties, et non pas uniquement au Gouvernement syrien. Mon pays espère que tous les pays s'abstiendront de prendre des mesures qui exacerbent la violence en Syrie. L'Argentine reconnaît et apprécie les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour trouver une solution politique à la crise syrienne, mais elle n'avalise pas globalement l'ensemble de ses décisions, résolutions et mesures.

Enfin, ma délégation est d'avis que rien dans la présente résolution n'ouvre la voie à l'usage de la force armée par quelque membre que ce soit de la communauté internationale, notamment pour ce qui est de l'interprétation éventuelle des mentions faites dans le quatorzième préambule sur la protection de la population civile en Syrie, ou de l'examen par le Conseil des mesures qu'il y aurait lieu de prendre à cet égard, comme l'indique le paragraphe 9.

M. Sarki (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria regrette vivement que la situation en Syrie continue de se détériorer rapidement, ainsi que le fait que les parties concernées et la communauté internationale n'ont pas, à ce jour, réussi à mettre fin au conflit. Nous avons également appris avec grande préoccupation l'annonce de la démission de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes en Syrie et médiateur du conflit, M. Kofi Annan.

Cela met en évidence la nature prolongé du conflit et les divers défis qui s'y rattachent. La démission de M. Annan est un grand coup porté à l'initiative des Nations Unies en Syrie. Elle signale effectivement l'aggravation d'une situation déjà difficile. L'absence d'appui accordé à son plan en six points montre l'incapacité de l'ONU en particulier et

de la communauté internationale en général à traiter avec détermination et dans la transparence de la situation en Syrie. Il est donc clair que l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale ont la responsabilité, voire l'obligation morale, de prendre les mesures appropriées pour endiguer la détérioration de la situation dans le pays, et d'aider le peuple syrien à réaliser ses aspirations à la paix, en dépit des difficultés existantes.

Nous croyons à cet égard que la résolution 66/253 B, adoptée plus tôt aujourd'hui, aussi imparfaite soit-elle, donne à l'Assemblée générale l'élan fort nécessaire et actuellement inexistant pour s'acheminer vers un règlement de la crise. Les imperfections de la résolution auxquelles nous avons fait allusion sont effectivement des sujets de préoccupation. Nous avons quelques réserves en raison notamment du manque d'équilibre du texte qui penche lourdement en faveur d'une des parties au conflit et ne mentionne nommément que les autorités syriennes. Il n'impute également qu'à un seul camp la responsabilité des atrocités et des violations des droits de l'homme commises dans ce conflit.

Par ailleurs, notre appui à la résolution ne signifie pas que nous appuyons sans réserve la décision prise le 22 juillet à Doha par la Ligue des États arabes, décision qui, entre autres choses, appelle implicitement à un changement de régime et à l'imposition de sanctions contre le Gouvernement syrien, car ce sont là des questions qui ne relèvent pas de l'Assemblée générale mais plus précisément du Conseil de sécurité. Nous ne croyons pas non plus qu'il appartienne à l'Assemblée générale de lancer un appel en faveur d'une conférence de l'opposition syrienne tenue sous l'égide de la Ligue des États arabes et encourageant une plus grande cohésion de l'opposition. En fait, cela saperait l'autorité et l'impartialité de l'Assemblée.

En dépit de tous ces défauts, le Nigéria a voté pour la résolution sur la base des convictions et des principes fondamentaux qui sous-tendent sa politique étrangère et sa perspective nationale. Le Nigéria a toujours et ouvertement préconisé le respect des femmes, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'état de droit et de la responsabilité dans tous les États. Nous avons défendu la protection des civils dans les situations de conflit. Nous sommes engagés depuis longtemps dans la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends, comme l'indiquent nos antécédents en matière de maintien de la paix.

Le Nigéria est également convaincu de l'importance des initiatives régionales pour régler les différends. C'est pourquoi il a appuyé l'initiative de la Ligue des États arabes sur la Syrie dont l'objectif principal était de mettre fin à la grave crise humanitaire que connaît le pays (voir résolution

66/176). Cela est conforme à notre position vis-à-vis de situations similaires dans notre région du monde.

En votant pour cette résolution, le Nigéria exprimait sa préoccupation face à l'escalade de la violence, à la détérioration des droits de l'homme et de la situation humanitaire et aux pertes regrettables en vies humaines en Syrie. Outre l'adoption de cette résolution de l'Assemblée générale aujourd'hui, le Nigéria appelle le Conseil de sécurité à être à la hauteur des obligations que lui impose la Charte des Nations Unies relativement au maintien de la paix et de la sécurité internationales et du traitement constructif, transparent et, surtout, impartial d'une situation grave et qui se détériore rapidement.

Le massacre doit prendre fin immédiatement. Il faut éviter la désintégration de ce pays. Le Conseil de sécurité doit agir rapidement, et l'Assemblée générale doit faciliter le dialogue, la réconciliation et le règlement pacifique de la crise actuelle en Syrie.

En fin de compte, seul le peuple syrien, dans l'exercice de son droit souverain, pourra décider de son futur et déterminer la voie à suivre pour le bien-être permanent de son pays. Le Nigéria est donc favorable à un règlement pacifique du conflit, dirigé par les Syriens et sans ingérence extérieure inopportune. La résolution permet de mettre fin au conflit et aux souffrances humaines en Syrie. Nous sommes convaincus que son application intégrale pourrait grandement contribuer à ramener la paix en Syrie et à mettre un terme au conflit qui y sévit.

M. Milanović (Serbie) (*parle en anglais*) : La Serbie a voté pour le texte de la résolution 66/253 B, étant entendu que tous les efforts internationaux doivent avoir pour seul objectif de mettre immédiatement fin à la violence. La Serbie appuie sans réserve le principe d'un règlement pacifique des différends, et insiste sur la nécessité d'établir un dialogue politique entre toutes les parties au conflit afin de parvenir à une solution politique durable qui contribuerait à apporter la stabilité dans la région.

M. Alcántara Mejía (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Ma délégation a voté pour la résolution 66/253 B sur la situation en Syrie, et nous souhaitons en expliquer la raison.

Le texte de cette résolution est controversé. Ceci est apparu clairement lors des réunions de ces derniers jours au cours desquelles elle a été présentée, de même qu'aujourd'hui avant d'être soumise au vote de l'Assemblée générale. Il ne pouvait en être autrement car cette résolution porte sur la situation de conflit armé, pratiquement de guerre civile, que connaît la République arabe syrienne, or tout conflit est un

combat, une lutte, un désaccord, autrement dit un différend. Cette résolution déplore le fait que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'assurer la mise en œuvre de ses décisions par les autorités syriennes.

Mais la résolution 66/253 B ne pourra effectivement provoquer de changement immédiat dans la situation. Ce n'est donc pas une résolution parfaite, elle ne peut l'être ni ne doit l'être. Au regard des fins souhaitées par l'Assemblée générale, elle s'est avérée la résolution du possible, la résolution capable d'attirer la masse critique de votes nécessaires pour son adoption. C'est précisément en vertu de cela - la capacité de nous galvaniser afin de parvenir à un compromis - que la délégation de la République dominicaine a voté pour la résolution.

Cette résolution marque toute la différence qui existe entre rester les bras croisés, ou paralysés par l'incapacité de concilier nos intérêts politiques actuels, et agir, démontrer que l'Organisation n'est ni muette ni indifférente à la souffrance et aux aspirations du peuple syrien. C'est pourquoi la délégation dominicaine a décidé d'appuyer cette résolution. Nous avons pris cette décision, car la situation sur le terrain s'est aggravée, les faits alarmants et les tragédies collectives s'accumulent, comme s'il s'agissait d'un point de non-retour vers un conflit beaucoup plus envenimé, généralisé, internationalisé et destructeur.

C'est pourquoi nous restons dans l'attente d'un prompt aplanissement des divergences de vues entre les membres permanents du Conseil de sécurité aux fins de la mise en œuvre du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes en Syrie. Si nous tardons encore sur cette voie, nous nous trouverons face à cette réalité fatidique que la violence - cette fameuse accoucheuse de l'histoire - imposera sa solution sanglante et irrépressible, par-dessus toutes les têtes, tous les efforts et toutes les bonnes intentions de l'Organisation.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Depuis la 99^e séance de l'Assemblée générale - la dernière, avant celle d'aujourd'hui, où nous ayons examiné ce point de l'ordre du jour - la situation en Syrie n'a cessé de se dégrader. Aucun des deux camps n'a rempli ses obligations en vertu du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, qui a été entériné par le Conseil de sécurité dans les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). Le conflit s'est graduellement militarisé, et un certain nombre d'attentats terroristes ont été perpétrés contre des institutions de l'État et des infrastructures publiques. Des violations flagrantes des droits de l'homme ont été commises de tous côtés. La situation humanitaire est également devenue critique, et ce sont plus de 2 millions de civils qui auraient besoin d'aide

humanitaire. Malheureusement, les parties syriennes, au lieu d'entamer sérieusement un processus politique d'initiative syrienne, ont opté pour la méthode militaire en vue d'atteindre leurs objectifs.

Nous condamnons fermement toutes les violences et violations des droits de l'homme, quels qu'en soient les auteurs. Nous condamnons en outre dans les termes les plus énergiques les attentats terroristes qui ont été commis et continuent d'être commis en Syrie. Nous appelons toutes les parties à se désolidariser des groupes terroristes, et à ne leur laisser aucune marge de manœuvre.

Dans les circonstances actuelles en Syrie, il est urgent que la communauté internationale resserre les rangs et envoie un message cohérent aux parties syriennes, pour leur demander de revenir sur leur parti pris militaire et de résoudre la crise par le biais d'un processus politique sans exclusive et conduit par les Syriens. Il n'y a pas d'autre moyen pour amener toutes les parties à mettre durablement fin à la violence, sous toutes ses formes. C'est également le seul moyen de mettre un terme aux violations des droits de l'homme et de créer un climat propice à l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire urgente.

Nous n'avons cessé d'appeler à un effort international visant à aider les parties syriennes à résoudre la crise et à ramener la paix par le dialogue et des processus politiques. En conséquence, nous avons appuyé énergiquement les efforts de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. En dépit de la démission de M. Annan, il importe de souligner que les efforts qu'il a déployés ont abouti à un ensemble de précieux documents qui, s'ils sont appliqués, peuvent faciliter la recherche d'une résolution politique de la crise syrienne sans nouvelle effusion de sang.

Pour aider les parties syriennes à changer de cap et à régler la crise par le dialogue politique, il importe que toutes les parties, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, respectent pleinement leurs obligations en vertu des résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). Il faut les persuader de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ainsi que le communiqué final publié à Genève le 30 juin (S/2012/523, annexe), qui ont été acceptés par le Gouvernement syrien.

L'Inde estime tout à fait indispensable que l'Organisation des Nations Unies continue de rester fortement impliquée auprès des parties syriennes et des autres acteurs dans la recherche d'une issue à cette crise. Une action unilatérale, de quelque nature que ce soit, ne peut résoudre la crise et ne fera au contraire qu'exacerber le problème et aggraver l'instabilité et la violence. Nous pensons également

qu'il revient aux Syriens de décider de la voie à suivre pour la direction de leur pays, dans le cadre d'un processus démocratique. La tâche de la communauté internationale, incarnée par les Nations Unies, est de les y aider pendant ce processus.

La résolution que l'Assemblée générale a adoptée aujourd'hui (résolution 66/253 B) fait spécifiquement référence à la décision de la Ligue des États arabes en date du 22 juillet. Sans nous faire l'avocat de quelque dirigeant syrien que ce soit, nous ne pouvons approuver la résolution de la Ligue des États arabes du 22 juillet, qui appelle ouvertement le Président Al-Assad à se retirer du pouvoir et les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à rompre leurs relations diplomatiques et leurs contacts avec la Syrie. Il est regrettable que cet élément n'ait pas été retiré du texte de la résolution 66/253 B. Nous nous sommes donc abstenus lors du vote sur la résolution adoptée aujourd'hui.

M. Talbot (Guyana) (parle en anglais) : Le Guyana s'est abstenu lors du vote sur la résolution 66/253 B relative à la situation en République arabe syrienne. Au titre des explications de vote, j'ai l'honneur de faire la déclaration suivante.

Une tragédie se déroule actuellement en Syrie, qui aurait pu être évitée. Les civils innocents paient un tribut de plus en plus lourd à un conflit qui va s'aggravant, mettant en jeu une multitude d'acteurs et d'intérêts. Le Guyana est très préoccupé par l'escalade de la violence et condamne sans équivoque toutes les violations des droits de l'homme, quels qu'en soient les auteurs. Nous déplorons les pertes tragiques en vies humaines et le nombre croissant de victimes, notamment parmi la population civile. Nous sommes également préoccupés par les conséquences humanitaires sur la population touchée. Tous les auteurs de ces actes de violence devront répondre de leurs actes.

C'est d'abord aux autorités syriennes qu'il incombe de prendre les mesures qui mettront fin à la violence, aux violations des droits de l'homme et aux attaques contre les civils, de protéger la population et de s'acquitter pleinement des obligations que leur impose le droit international applicable.

Mais dans le contexte actuel de militarisation croissante de la situation, la communauté internationale ne peut pas fermer les yeux sur les actions des groupes d'opposition armés ou des éléments terroristes. La complexité évidente de la situation exige une réponse conjuguée et globale de la communauté internationale face à toutes ces parties : le Gouvernement, l'opposition et les opposants armés.

Le Guyana craint qu'en la matière, la résolution qui vient d'être adoptée soit insuffisante et semble prendre indûment partie en faveur d'une opposition amorphe et inconnue et empiéter sur le droit souverain et la prérogative du peuple syrien à choisir ses propres dirigeants.

Dans l'intérêt du peuple syrien, l'ONU doit continuer à poursuivre ses efforts pour que toutes les parties mettent fin aux tueries, et aider à la recherche d'une solution politique viable. Dans ce contexte, le plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes garde toute sa validité et doit être promu dans tous ses aspects. Nous appuyons les efforts que le Secrétaire général continue de mener à cet égard.

Compte tenu de la gravité de la situation, le Guyana juge impératif que le Conseil de sécurité s'acquitte au plus vite de la responsabilité que lui confère la Charte de faire face à cette menace à la paix et la sécurité internationales et d'éviter que les conditions sur le terrain continuent à se détériorer. La communauté internationale doit s'unifier d'urgence face à la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple syrien.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent faire une déclaration après l'adoption de la résolution.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union européenne.

M. Vrailas (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

La Croatie, pays en voie d'adhésion, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats, l'Albanie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen, ainsi que la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à la présente déclaration.

Nous appuyons avec force la résolution (A/66/253 B) concernant la situation en Syrie présentée par le Groupe des États arabes et nous nous félicitons de son adoption par l'Assemblée générale plus tôt aujourd'hui.

L'Union européenne soutient le peuple syrien en cette conjoncture critique de sa lutte pacifique et courageuse pour la liberté, la dignité, la démocratie et les droits de l'homme. Elle condamne vigoureusement l'utilisation croissante de

la force par le régime, y compris le recours à de l'artillerie lourde et les bombardements effectués depuis des chars, des avions et des hélicoptères de combat contre des zones peuplées, en violation flagrante des obligations imposées par le plan Annan et les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) du Conseil de sécurité. Nous exhortons le Gouvernement syrien à cesser immédiatement de tuer des civils, à ne plus utiliser d'armes lourdes et à retirer ces armes et l'armée syrienne des villes et bourgades assiégées afin de rendre possible une transition pacifique. Le droit international humanitaire doit être respecté par tous. Nous sommes extrêmement préoccupés par l'intensification récente de la violence, notamment à Damas et à Alep. La seule solution à cette violence est une transition politique qui réponde aux aspirations démocratiques et participatives du peuple syrien et ramène la stabilité en Syrie. L'Union européenne reste attachée à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de la Syrie.

L'Union européenne rappelle son appui sans réserve à la mission de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes et à son plan en six points qui doit être mis en œuvre immédiatement et de manière bien visible. Elle salue les efforts déployés par M. Kofi Annan, qui a annoncé sa démission en tant qu'Envoyé spécial conjoint en Syrie. Elle a appuyé sans réserve les activités de M. Annan pendant toute la durée de son mandat, ainsi que ses efforts visant à trouver un règlement pacifique à cette crise.

Nous continuons de soutenir les efforts de l'ONU et de la Ligue des États arabes. La démission de M. Annan signale qu'il faut mettre en œuvre d'urgence et de manière intégrale et vérifiable le plan en six points afin de rendre possible une transition politique. L'Union européenne rappelle que ceux dont la présence nuit à cette transition devraient être exclus du processus et, qu'à cet égard, le Président Assad n'a pas sa place dans l'avenir de la Syrie.

L'Union européenne appelle tous les membres du Conseil de sécurité à agir de concert afin d'exercer des pressions plus solides et plus efficaces et de veiller à ce que le non-respect de leurs décisions s'accompagne de conséquences graves.

L'Union européenne reste extrêmement préoccupée par la situation des droits de l'homme et les atteintes au droit international humanitaire en Syrie. Les violations systématiques et généralisées des droits de l'homme commises par le régime illustrent son mépris manifeste de ces droits. Nous sommes également préoccupés par les récents rapports alléguant l'utilisation d'armes à sous-munitions contre des civils. Nous réitérons notre appui à la commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie et à ses investigations

sur les violations présumées du droit international des droits de l'homme, afin que les responsables de ces violations, dont des crimes contre l'humanité, aient à répondre de leurs actes. L'Union européenne rappelle que tous les responsables de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme devront répondre de leurs actes.

Rappelant que la responsabilité principale de la crise incombe aux autorités syriennes, l'Union européenne lance un avertissement contre la poursuite de la militarisation du conflit et de la violence communautaire, ce qui ne peut qu'accroître les souffrances de la Syrie et risque d'avoir des conséquences tragiques pour la région. À cet égard, l'Union européenne exprime sa préoccupation concernant la protection des civils, en particulier les groupes vulnérables et les communautés religieuses. Nous sommes également préoccupés par l'afflux d'armes en Syrie. Nous demandons donc à tous les États de s'abstenir de livrer des armes dans le pays.

L'Union européenne est gravement préoccupée par l'utilisation potentielle d'armes chimiques en Syrie. Nous demandons à la Syrie de respecter les obligations imposées par le Protocole de Genève de 1925. L'Union européenne attache la plus grande importance à la sûreté et à la sécurité du stockage de ces armes de destruction massive. Elle formule l'espoir que la nouvelle Syrie adhèrera à la Convention sur les armes chimiques, rejoignant ainsi la volonté de la communauté internationale d'interdire et d'éliminer complètement et universellement cette catégorie d'armes de destruction massive.

L'Union européenne continue d'exhorter tous les groupes d'opposition à laisser de côté leurs différends, à s'entendre sur un ensemble de principes communs et à commencer à œuvrer à une transition inclusive, ordonnée et pacifique en Syrie. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les groupes d'opposition lors de réunions tenues récemment afin d'élaborer une vision commune de la transition politique de la Syrie après Assad. Tous les Syriens doivent avoir leur place dans une Syrie nouvelle et jouir de droits égaux, indépendamment de leur origine, leurs affiliations, leur religion, leurs croyances et leur sexe.

L'Union européenne reste profondément préoccupée par les conséquences du débordement de la crise syrienne dans les pays voisins en termes de sécurité et de stabilité. Elle appelle le régime syrien à respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté des pays voisins.

Nous appelons les parties à accorder un accès complet, sûr et sans entrave aux travailleurs humanitaires; à respecter le droit international humanitaire, y compris le respect et la

protection des civils; et, dans un premier temps, à faciliter la mise en place de pauses humanitaires afin que l'assistance humanitaire puisse être acheminée en toute sécurité. L'Union européenne est prête à accroître son aide, y compris sur le plan financier, afin d'aider les pays voisins, notamment le Liban et la Jordanie, à recevoir le nombre croissant de réfugiés syriens qui fuient la violence en Syrie. L'Union européenne renforcera son assistance humanitaire aux Syriens, y compris aux personnes déplacées et aux réfugiés, et appelle les autres pays à faire de même, dans la transparence et la coordination, en tenant particulièrement compte des plans d'intervention humanitaire coordonnés de l'ONU.

Le 23 juillet, l'Union européenne a approuvé une liste de nouvelles personnes et entités devant faire l'objet de mesures restrictives, en particulier des membres de l'armée et des services de renseignement et de sécurité directement impliqués dans la répression de la population civile. Nous avons également adopté des mesures visant à renforcer l'application de l'embargo de l'Union européenne sur les armes. L'Union européenne poursuivra sa politique consistant à imposer des mesures supplémentaires contre le régime, et non la population civile, aussi longtemps que la répression se poursuivra. Nous allons également continuer d'exhorter la communauté internationale à se joindre à nos efforts afin de prendre des dispositions pour appliquer et faire appliquer des mesures restrictives contre le régime syrien et ses partisans.

L'Union européenne rappelle que dès qu'une transition véritablement démocratique sera lancée, elle sera prête à établir un partenariat nouveau et ambitieux avec la Syrie dans tous les domaines d'intérêt mutuel, y compris en mobilisant l'assistance, en renforçant les liens commerciaux et économiques et en appuyant la justice transitionnelle et une transition politique.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Au début du mois de juin, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale que la Syrie se trouvait dans une situation critique et il nous a invités à agir dans un esprit d'unité et de volonté collective. Pourtant, deux mois plus tard, la violence s'intensifie, le nombre de morts continue d'augmenter et beaucoup de zones de la Syrie sont en ruine. Le Gouvernement syrien n'a pas honoré les engagements auxquels il a souscrit au titre du plan en six points, ce qui a causé la frustration de son auteur, M. Kofi Annan, et l'a finalement conduit à démissionner en invoquant, entre autres choses, le manque d'unité au sein du Conseil de sécurité. Nous nous joignons à la Chine, au Costa Rica et à d'autres qui ont indiqué qu'ils regrettaient cette démission.

Comme le Secrétaire général l'a souligné tout récemment, les autorités gouvernementales syriennes ont déclaré à maintes reprises qu'elles respecteraient leurs engagements découlant de ce plan, mais nous attendons toujours qu'elles agissent. En fait, la Nouvelle-Zélande attend que toutes les parties agissent. Il est cependant indéniable que le Gouvernement syrien fait de plus en plus fi des efforts internationaux visant à résoudre cette crise, en continuant d'utiliser des armes lourdes et, maintenant, en effectuant des bombardements aériens sur Alep. Ces forces gouvernementales ont un avantage écrasant en termes de matériel militaire et de puissance de feu, ce qui explique le caractère asymétrique de la situation, même si les forces non-gouvernementales détiennent désormais certaines armes comparables, qui leur ont été envoyées ou sont entrées en leur possession suite à des captures ou des défections.

Le Conseil de sécurité est empêché d'agir avec vigueur, et les États Membres qui souhaitent que cette crise soit réglée rapidement et de manière résolue se demandent ce qu'il convient de faire à présent. J'espère que nous n'allons pas nous réunir à nouveau dans deux mois pour nous entendre dire que la situation des Syriens ordinaires s'est aggravée davantage sous les yeux du monde, incapable d'agir. Pour reprendre les propos tenus ce matin par le Secrétaire général, nous ne devons pas échouer à ce test. Dans ce contexte extrêmement difficile, nous saluons les efforts régionaux visant à résoudre la crise, notamment l'initiative prise aujourd'hui par plusieurs États arabes.

Cette crise met à rude épreuve notre capacité collective d'œuvrer pour la paix. En l'absence de mesures prises en vertu du Chapitre VII de la Charte et vu que le Conseil de sécurité se trouve dans une impasse – sur laquelle vous avez à juste titre attiré l'attention, Monsieur le Président, – l'Assemblée générale a, comme vous l'avez dit, un rôle à jouer. La résolution 66/253 B est la deuxième meilleure option, car elle se fonde sur les appels fermes et désormais incessants de la communauté internationale pour qu'il soit mis fin à la violence en Syrie.

Nous sommes choqués que le Gouvernement syrien ait menacé d'utiliser des armes chimiques. Il est impératif que la communauté internationale fasse front commun contre l'utilisation de telles armes. En effet, nous rappelons à toutes les parties, à savoir le Gouvernement et l'opposition, toutes leurs obligations en vertu du droit international humanitaire concernant la protection des civils en situation de conflit armé non international. Nous ne fermerons pas les yeux sur les crimes humanitaires, quels qu'en soient les auteurs. Nous déclarons très clairement que les responsables de crimes contre l'humanité, de quel bord qu'ils soient, ne feront pas

partie de l'avenir de la Syrie. La Nouvelle-Zélande reste déterminée à lutter contre l'impunité pour ces violations, et nous appelons toutes les parties à coopérer avec la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies sur la République arabe syrienne.

L'escalade de la violence s'accompagne d'une aggravation de la crise humanitaire. Dans notre recherche d'une solution politique, nous devons toujours avoir à l'esprit les souffrances des personnes déplacées et des réfugiés et l'énorme fardeau que leur situation représente pour les pays voisins, envers lesquels nous, en tant que Nations Unies, sommes grandement redevables.

La période actuelle est profondément déstabilisante pour l'ensemble du Moyen-Orient. Nous comprenons tous l'importance historique et culturelle de la Syrie, mais nous tous, et encore plus ceux dont le veto a conduit le Conseil de sécurité dans l'impasse, devons écouter l'avertissement du Secrétaire général lorsqu'il nous dit qu'une guerre civile confessionnelle en Syrie mettrait gravement en danger les pays voisins de la Syrie – et tout cela parce qu'un homme et sa clique sont coupés de la réalité, ont perdu toute légitimité et ne savent pas quand il faut s'arrêter.

M. Husain (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada déplore la situation actuelle en Syrie, qui a coûté la vie à de trop nombreuses personnes et risque d'attiser les conflits interconfessionnels. Suite à la détérioration de la situation dans ce pays, les tensions se sont intensifiées au Liban et l'exode massif de réfugiés vers la Jordanie, la Turquie, l'Iraq et le Liban pose un problème humanitaire à ces pays et à la communauté internationale.

Le Canada est déçu par l'incapacité du Conseil de sécurité d'agir dans l'unité pour mettre un terme à l'effusion de sang en Syrie. La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés face à des violences aussi atroces. C'est pourquoi le Canada appuie pleinement la résolution 66/253 B, présentée par le Groupe des États arabes, et se félicite de son adoption rapide aujourd'hui. Par ailleurs, le Canada appuie pleinement les appels à l'imposition de sanctions en vertu du Chapitre VII de la Charte, pour convaincre les autorités syriennes de participer sincèrement à la recherche d'une solution pacifique et négociée. Le Canada demande à ceux qui protègent ce régime des sanctions internationales de cesser immédiatement, de se joindre aux efforts internationaux pour faire pression sur le régime d'Al-Assad afin de mettre fin à la violence et d'user de leur influence auprès de la Syrie en vue d'une transition politique pacifique.

Nous avons nous aussi appris hier la démission de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Le Canada

remercie M. Annan pour les efforts inlassables qu'il a consentis pour que s'arrête le bain de sang en Syrie et que se mette en place une transition politique sans exclusive et dirigée par les Syriens. Malheureusement, le départ de M. Annan signe, en pratique, l'arrêt de mort de son plan en six points. Nous continuons néanmoins d'appeler toutes les parties à renoncer à la violence et à respecter les droits fondamentaux de tous les Syriens.

M. Berger (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de ses remarques (voir A/66/PV.124). C'est à grand regret que nous avons appris la démission de l'Envoyé spécial conjoint. Nous le remercions de l'excellent travail qu'il a réalisé en vue de trouver une solution diplomatique à ce conflit. Sa décision intervient à un moment critique. Nous comprenons et partageons sa frustration de voir que le plan en six points qu'il a conçu et qui a été approuvé par le Conseil de sécurité n'a pas été mis en œuvre en raison de l'intransigeance du Gouvernement syrien, qui n'a toujours pas honoré ses obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité 2042 (2012) et 2043 (2012).

Nous tenons également à remercier le Président du Groupe des États arabes, l'Ambassadeur de l'Arabie saoudite, d'avoir présenté aujourd'hui la résolution 66/253 B, à laquelle nous souscrivons entièrement. Cette résolution intervient à un moment où le Conseil de sécurité, en raison de trois vetos doubles, a failli à ses responsabilités et n'a pas pu se mettre d'accord sur des mesures visant à assurer le respect de ses propres décisions. La résolution, qui a reçu un appui massif des États Membres, envoie deux messages clairs : un message de soutien au peuple syrien dans sa souffrance, sa lutte et son espoir d'un avenir libre et pacifique, et un message au régime syrien que la communauté internationale n'accepte pas et n'acceptera pas la guerre qu'Al-Assad mène contre sa population. Nous condamnons la menace de l'utilisation d'armes chimiques brandie par le régime, en violation du droit international et de la morale. Nous appelons solennellement toutes les forces concernées en Syrie à mettre ces armes en lieu sûr et à s'abstenir absolument de les utiliser ou de les transférer à qui que ce soit.

L'Allemagne est profondément préoccupée par les rapports faisant constamment état de graves violations des droits de l'homme en Syrie, en particulier contre les femmes et les enfants. Ceux qui violent les droits de l'homme ou y portent atteinte doivent répondre de leurs actes. Toutes les parties au conflit doivent faire le nécessaire pour que les pourvoyeurs de l'aide humanitaire puissent accéder sans

entrave et en toute sécurité à la population. L'Allemagne félicite les Gouvernements turc, jordanien, libanais et iraquien et leur population du soutien qu'ils apportent à quelque 120 000 réfugiés, et c'est pourquoi nous avons accru notre aide humanitaire à hauteur de 11,5 millions d'euros.

Nous sommes à un tournant de la situation syrienne. Il est maintenant urgent d'œuvrer à une transition politique qui permette de faire taire les armes et de donner aux Syriens la possibilité de décider de leur propre avenir. Le schéma de transition est contenu dans le plan Annan et dans le communiqué de Genève (S/2012/523, annexe). Cette transition n'aura une chance de réussir que si Al-Assad se retire pour laisser place à un gouvernement intérimaire. Il est en outre de la plus haute importance, à cet égard, que l'opposition donne suite aux décisions prises à la conférence de l'opposition syrienne tenue les 2 et 3 juillet au Caire, et qu'elle parle d'une seule voix.

Il ne fait absolument aucun doute qu'une nouvelle Syrie est en passe d'advenir. Que ce soit demain ou dans quelques mois ou semaines, c'est inéluctable. Nous nous devons, quant à nous, d'œuvrer, avec les Syriens, à instaurer une société démocratique en Syrie où la liberté religieuse et les droits des minorités soient respectés.

M. Dabbashi (Libye) (*parle en arabe*) : En réponse à une initiative du Groupe des États arabes, l'Assemblée générale a adopté aujourd'hui la résolution 66/253 B, qui vise à trouver une solution à la situation tragique en Syrie. Il s'agit d'une résolution qui pourrait permettre de réparer le tort fait à la crédibilité de l'ONU par l'incapacité du Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités face aux massacres que subissent en ce moment les Syriens du fait de leur gouvernement.

Bien que la résolution ne soit pas à la hauteur des mesures adoptées par la Ligue des États arabes pour accélérer le règlement de la crise, les résultats du vote montrent un appui généralisé à la résolution et envoient au régime syrien le message clair qu'il ne peut continuer indéfiniment de défier la communauté internationale et de commettre des crimes contre l'humanité et de graves violations des droits de l'homme dans toutes les villes syriennes. De fait, c'est la dernière chance qu'a le régime syrien de reprendre ses sens et de reconnaître qu'il ne peut pas continuer à gouverner la Syrie sur les cadavres d'innocents revendiquant leurs droits légitimes. Par "innocents", je veux parler de ces gens ordinaires qui sont descendus massivement dans la rue, par centaines de milliers, pour réclamer une passation pacifique et démocratique du pouvoir.

La communauté internationale ne peut pas coexister avec un paysage de désolation laissé par des chars et des avions qui bombardent les centres urbains civils et tuent sans discrimination des dizaines de personnes chaque jour. Personne ne peut accepter l'afflux constant de centaines de milliers de Syriens déplacés, forcés de chercher refuge hors du territoire syrien. Personne ne peut accepter la perpétration d'autres violations flagrantes des droits de l'homme.

Malheureusement, l'histoire nous a appris que les despotes ne savent pas s'arrêter de tuer et de torturer des innocents, parce qu'ils croient toujours qu'ils sont les plus puissants et resteront toujours invincibles. Sous l'empire de cet état d'esprit, ils poursuivent leur action jusqu'à ce qu'ils soient finalement écrasés par le peuple, et connaissent une fin tragique. Ce sera le destin inéluctable de Bachar Al-Assad.

Les Syriens se sont vus forcés de porter des armes pour se défendre face aux attaques barbares de l'armée du régime, de ses forces de sécurité et des milices progouvernementales. Le peuple syrien n'avait pas d'autre choix. À cet égard, je tiens ici à rendre hommage aux Syriens pour leur courage et leur détermination de triompher de leurs tortionnaires, et d'exercer leurs droits en dépit du déséquilibre des forces. Il ne fait aucun doute que la population syrienne obtiendra gain de cause dans ses légitimes revendications et qu'elle finira par remporter la victoire, tout comme les Libyens ont vaincu contre un semblable tyran.

Nous déplorons profondément que certains pays continuent de s'abriter derrière le principe de souveraineté et le prétexte du rejet de l'extrémisme pour fournir une aide militaire et politique au régime syrien et devenir ce faisant complices des crimes perpétrés par le régime. Nous espérons que ces États reconnaîtront que de telles pratiques sont moralement inadmissibles et contraires à leurs intérêts sur le long terme.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale a adopté une résolution qui appelle le régime syrien à prendre des mesures concrètes et spécifiques. Cependant, nous doutons que le régime syrien y réponde, compte tenu de ses antécédents et de son comportement passé. Par conséquent, l'Assemblée générale ne doit pas se contenter de l'adoption de la résolution 66/253 B, elle doit aussi en assurer le suivi. Si le régime syrien ne répond pas favorablement dans les deux ou trois semaines et que le Conseil de sécurité s'avère une fois de plus incapable de s'acquitter de son devoir, il deviendra alors impératif que l'Assemblée générale impose des sanctions concrètes contre le régime syrien, y compris en déférant les personnes responsables de certaines crimes à la Cour pénale internationale et en suspendant le droit du régime de siéger dans des organisations internationales.

M. Al-Thani (Qatar) (parle en arabe) : La crise syrienne a désormais franchi le cap des 500 jours. À chacun de ces 500 jours qui s'égrènaient, les Syriens ont sacrifié leur sang, perdu une partie de la fine fleur de leur jeunesse, dû endurer des traitements dégradants et la violation de leur honneur, souffert de restrictions alimentaires - même sur le pain - et de graves pénuries d'électricité et de combustible destiné au chauffage et à la cuisson, assisté à la détérioration de leur économie et à la dévaluation de leur monnaie, et vu leur pays vaciller au bord de la guerre civile. Le plus lamentable, c'est que ces calamités n'ont pas été provoquées par une grande catastrophe naturelle ou par une invasion étrangère massive, mais qu'elles résultent toutes du fait qu'un gouvernement a opté pour une politique de refus des réformes, qu'il cherche à soumettre son peuple par la force et se soustrait à sa responsabilité de le protéger. Ce style de gouvernance n'a pas sa place parmi les nations civilisées, et il en va de même au XXI^e siècle de cette attitude autoritaire d'exclusion.

Si nous devons suivre la logique du régime syrien, nous imputerions la faute de ce qui arrive à ceux qui exigent liberté, justice et dignité. Mais l'humanité rejette cette logique fallacieuse dont nous sommes bombardés et selon laquelle cette crise est le fait de gangs terroristes armés et le résultat d'une conspiration universelle contre la Syrie. Le fait est que les partisans de cet argument mensonger ne nous ont pas expliqué pourquoi des millions de manifestants syriens descendent tous les jours dans la rue, mettant leur vie en danger. Les Syriens sont-ils des terroristes? Ces manifestants risquent-ils leur vie pour une poignée de dollars? L'aspiration à la liberté et à la dignité est-elle désormais un acte de terrorisme? Ceux qui se font l'écho de ces mensonges ne nous ont pas expliqué pourquoi des manifestants de la liberté ont été tués et blessés alors que pas une seule balle n'a été tirée sur les rassemblements de soutien organisés par le régime? Ils ne nous ont pas expliqué les dégâts visibles subis par les villes syriennes qui ne peuvent qu'être le résultat du largage implacable de milliers de tonnes d'explosifs - et chacun sait qui possède de telles armes. Ils ne nous ont pas expliqué les scènes quotidiennes de citoyens insultés et humiliés par les membres d'une armée dont la mission fondamentale est de les protéger; ils ne nous ont pas expliqué non plus pourquoi les journalistes se sont vu refuser une liberté de circulation leur permettant de présenter les événements de manière impartiale et transparente. De plus, ils ne nous ont pas expliqué pourquoi les communications, l'électricité, l'eau et l'approvisionnement en denrées alimentaires ont été coupés dans les zones de manifestation. Est-ce que ce sont les gangs terroristes armés qui ont coupé l'Internet et les réseaux fixes et mobiles de télécommunications?

Même si tout ce qu'affirme le régime syrien était vrai, pourquoi les autorités et les décideurs à Damas continuent-ils d'utiliser depuis plus de 500 jours tout l'arsenal de l'armée syrienne contre des villes, des bourgades et des villages syriens, poussant le pays au bord de la guerre communautaire – si ce n'est qu'ils n'attachent aucune valeur au sang du peuple syrien héroïque?

Le monde est las de ces mensonges continus et répétés qui sont une insulte à notre intelligence. Ceux qui fabriquent et propagent ces histoires fictives sur les événements en Syrie doivent se rappeler qu'ils peuvent tromper certaines personnes parfois, mais qu'ils ne peuvent pas tromper tout le monde tout le temps. Ils ne doivent pas oublier qu'ils ne sont pas du bon côté de l'histoire.

Face à tout ce qui se passe en Syrie, le Conseil de sécurité n'est même pas capable d'assumer les responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies relativement à la crise syrienne, et la communauté internationale est incapable d'offrir davantage au peuple syrien que de simples déclarations et condamnations. Nous passons chaque journée à discuter de formalités et de principes théoriques alors que la violence fait des centaines de victimes innocentes en Syrie.

Les principes primordiaux et capitaux sur lesquels a été fondée cette organisation internationale ne consistent-ils pas à sauver les populations, à protéger leurs droits fondamentaux et leur dignité et à établir la justice et la prospérité? C'est parce qu'elle s'est attardée dans des débats sur des formalités que la communauté internationale a été lente à réagir face à des drames tels que les massacres au Rwanda – une erreur que nous nous sommes jurés de ne pas répéter.

Face à cette situation, l'Assemblée générale a la responsabilité morale de traiter de cette crise, notamment après que l'Envoyé spécial conjoint a déclaré désespérer d'obtenir une quelconque réponse positive du régime syrien aux efforts diplomatiques et prié le Conseil de sécurité de veiller à ce que le Gouvernement syrien respecte ses obligations.

La résolution soumise par le Groupe des États arabes (résolution 66/253 B) a donc été une mesure nécessaire qui ne pouvait plus attendre en raison notamment de l'escalade de la violence par le régime syrien qui a menacé d'utiliser des armes de destruction massive et d'enflammer la région, ainsi que de l'aggravation de la situation humanitaire et de l'afflux de réfugiés dans les pays voisins. Cette résolution reflète la position de la communauté internationale et appelle à un règlement pacifique de la crise sur la base d'un processus de transition politique mené par la Syrie qui réponde aux

aspirations du peuple syrien et assure que ceux qui ont commis des meurtres et violé ses droits, ses libertés et sa dignité répondent de leurs actes. Ce processus doit également conduire à l'établissement d'un État civil démocratique et pluraliste dont les citoyens jouiraient de droits égaux et de libertés. Tout ceci doit se faire dans le respect de l'unité nationale et territoriale, de la souveraineté et de la stabilité de la Syrie et conformément aux principes de l'ONU.

Il est paradoxal que le représentant de la Syrie continue, dans ses déclarations, de lancer des accusations à tout venant contre d'autres pays et de donner des justifications irréalistes aux événements en Syrie. Ce n'est là qu'une tentative désespérée de détourner l'attention de la réalité de ce qui se passe et d'en imputer la faute à d'autres. Mais cela n'a rien de surprenant de la part d'un représentant du régime syrien.

M. Al-Mouallimi (Arabie saoudite) (*parle en anglais*) : Ma délégation semble être la victime d'un complot dont l'objectif est de nous empêcher de prendre la parole. Je vous remercie, Monsieur le Président, de me l'avoir donnée. Je vous en suis reconnaissant. Je m'exprime au nom du Groupe des États arabes, auteur de la résolution 66/253 B, afin de présenter mes sincères remerciements à tous les États qui ont voté pour cette résolution, envoyant ainsi plusieurs messages énergiques.

Dans le premier, envoyé au peuple syrien, l'Assemblée déclare que nous n'oublions pas la lutte qu'il mène et que la communauté internationale se tient à ses côtés.

Le second message indique que la continuation d'une politique consistant à recourir aux armes sera infructueuse; un régime qui traite sa population en ennemis perd toute légitimité; la commission de massacres ne permettra pas au régime de se maintenir; et faire reposer la compétence du Président sur autre chose qu'un consensus national, un sentiment de satisfaction et une acceptation de son autorité ne produira pas de résultats durables.

Le troisième message, destiné au Conseil de sécurité et aux forces qui se sont opposées à l'adoption des résolutions du Conseil, signale que la très grande majorité de la communauté internationale est contre les positions adoptées, en demande de nouvelles et prie le Conseil de sécurité d'être à la hauteur de ce qui est exigé de lui et de traiter sérieusement de cette question.

La dernière remarque concerne le prochain Envoyé spécial conjoint : son mandat doit être bien précis.

Je remercie le Président de l'Assemblée générale et les représentants de tous les États qui ont apporté leur appui

à la résolution d'aujourd'hui. Je suis convaincu qu'ils ont ainsi tenu sincèrement à envoyer un message exemplaire conforme à ce qu'exige la conscience.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre la dernière déclaration au titre des explications de vote après l'adoption de la résolution 66/235 B.

Plusieurs représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux représentants que les déclarations faites en exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Une fois de plus, le représentant du régime criminel sioniste a utilisé l'Assemblée générale, s'écartant de la question à l'examen, pour porter des accusations sans fondement à l'encontre de mon pays.

Je ne voudrais pas abuser de la patience de cet organe en répondant en détail à ces allégations absurdes à une heure aussi tardive. Cependant, je me limiterai à dire que ce régime a été et demeure la seule entité déstabilisatrice au Moyen-Orient, car il se livre à la violence et à toutes sortes d'actes barbares en vue de réaliser ses objectifs politiques mesquins et immédiats.

Dans le contexte de la crise actuelle en Syrie, des agents israéliens - on peut les entendre parler en hébreu - s'emploient activement à armer des groupes terroristes et à leur fournir un appui logistique afin qu'ils mènent des opérations meurtrières contre les civils innocents et les institutions gouvernementales syriennes.

L'histoire de ce régime regorge d'actes d'agression, de violations du droit international, de cas de terrorisme d'État et d'assassinats. L'assassinat de plusieurs scientifiques iraniens spécialistes du nucléaire et le sabotage cybernétique perpétrés par ce régime ne sont que des exemples parmi tant d'autres. Un régime dont les seuls motifs de fierté sont l'occupation des territoires d'autrui, la démolition de maisons, les assassinats barbares d'enfants innocents et de femmes sans défense et la commission de toutes sortes d'atrocités n'est vraiment pas bien placé pour parler des autres, et encore moins pour les juger.

M^{me} Alkhalifa (Bahreïn) (*parle en arabe*) : En réponse à une remarque faite par le représentant de la République arabe syrienne, je tiens à préciser ce qui suit. Les forces présentes au Royaume de Bahreïn sont des forces conjointes du Bouclier de la Péninsule du Conseil de coopération du Golfe, déployées sur la base d'un accord conclu entre les

membres de cette organisation en 2000. Ces forces ont été déployées pour prévenir toute menace extérieure.

M. Adi (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Il est véritablement regrettable que nous soyons obligés d'écouter les déclarations remplies d'interprétations erronées et de mensonges faites par plusieurs intervenants.

Dans sa déclaration, l'observateur de l'Union européenne a affirmé que l'Union européenne se souciait du bien-être du peuple syrien. J'aimerais savoir si les sanctions imposées par l'Union européenne au peuple syrien s'inscrivent dans le cadre de ces préoccupations. Entraver l'accès aux produits de base nécessaires à la subsistance et au bien-être du peuple syrien s'inscrirait-il dans ce cadre? Imposer des sanctions aux membres du Gouvernement syrien quelques jours seulement après leur entrée en fonction - notamment les sanctions imposées au Ministre chargé de la réconciliation nationale - serait-il une tentative de faire avancer le dialogue?

La déclaration faite par le représentant de la Libye contient beaucoup de mensonges et d'accusations sans fondement. Il est vraiment regrettable que ce représentant ait tenu des propos irresponsables au sujet de mon pays. Je voudrais rappeler au représentant libyen que mon pays, lui, n'a pas demandé une intervention militaire étrangère. Nous ne saurions être des moutons de Panurge.

Je voudrais reprendre les propos tenus par M. Mustafa Abdel Jalil pendant une interview qu'il a accordée à l'occasion d'une manifestation culturelle organisée dans le cadre du ramadan. Il a dit : « Le Qatar appuie les mouvements islamiques et souhaite établir un système de gouvernement fondé sur la loi islamique ou la charia. Personne ne repart du Qatar sans avoir reçu une somme d'argent de la part du Gouvernement qatari ». Cela se passe de commentaires.

En ce qui concerne le représentant du Qatar, nous avons été surpris par le langage qu'il a utilisé dans sa déclaration. Lorsqu'on écoute la déclaration qu'il a faite à la présente séance plénière, on a l'impression de suivre un programme diffusé par la chaîne de télévision de son pays. Je me demande si ce représentant pourrait nous expliquer pourquoi son pays finance des groupes terroristes. J'aimerais qu'il nous explique qui est responsable des actes de violence et de terrorisme perpétrés en Syrie. Pourrait-il nous expliquer pourquoi le Qatar a tout fait pour décourager l'opposition d'engager le dialogue, l'encourageant au contraire à recourir à la violence, comme l'Émir du Qatar l'a fait lui-même? Pourrait-il expliquer pourquoi son pays a fait obstacle à la mise en œuvre du plan en six points de M. Kofi Annan, en

déclarant qu'il n'avait que 2 % de chances de succès, et ce, seulement deux jours après son adoption?

La Syrie a signé le Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques de 1925 et est déterminée à le respecter. En outre, elle est prête à adhérer à la Convention sur les armes chimiques si Israël y adhère également. La Syrie a aussi adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et en 1995, elle a appuyé sa prorogation pour une durée indéterminée, ainsi qu'il en a été décidé à la Conférence d'examen de 2010.

La Syrie n'a cessé d'appeler à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. En 2003, lorsque la Syrie siégeait au Conseil de sécurité, elle a présenté un projet de résolution au nom du Groupe des États arabes en vue de la création de cette zone. Or, les mêmes pays qui avaient exprimé leur inquiétude face à la présence présumée de ces armes se sont opposés à l'adoption de ce projet de

résolution et ont menacé de recourir au veto uniquement pour aider leur protégé, Israël, auquel ils ont également fourni des sous-marins nucléaires. La Syrie, elle, a continué en revanche à soutenir le projet de résolution. Cette situation de deux poids deux mesures est tout à fait regrettable.

Si l'Arabie saoudite, le Qatar et le secrétariat de la Ligue des États arabes étaient sérieux, ils auraient insisté sur les dangers posés par la menace nucléaire israélienne au lieu d'ouvrir de nouveaux fronts dans le monde islamique. Les déclarations des représentants de l'Arabie Saoudite et du Qatar relatives aux armes chimiques qui se trouveraient en Syrie sont trompeuses. Ils devraient plutôt s'inquiéter des arsenaux chimiques et nucléaires détenus par Israël, qui occupe des terres arabes.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 34 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 10.